



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25 RUE KESSLER
63 000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
F. 04 73 17 36 11
WWW.ESACM.FR**

COOPÉRATIVE DE RECHERCHE 2018 - 2019 APPEL À CANDIDATURES 3^{ÈME} CYCLE / ÉTUDIANTS-CHERCHEURS

L'ESACM recrute trois nouveaux étudiants-chercheurs pour l'année 2018-2019, dans le cadre de son 3^{ème} cycle. D'une durée de trois ans, le 3^{ème} cycle de l'ESACM permet l'obtention du DSRA (Diplôme Supérieur de Recherche en Art). Il s'inscrit dans le cadre de la Coopérative de recherche, plateforme réunissant les groupes de recherche de l'école, les résidents-chercheurs et le 3^{ème} cycle de recherche.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET CRITÈRES DE SÉLECTION

L'appel à candidatures de la Coopérative de recherche s'adresse à de jeunes artistes récemment diplômés (master ou grade master) d'écoles supérieures dans des disciplines artistiques, sans préférence de médium ou de pratique, et désireux d'engager une recherche en lien avec les axes et programmes de recherche mis en œuvre par les équipes de l'ESACM.

S'ils sont étrangers, l'anglais sera la langue de travail.

Les candidats formuleront les intentions et premières hypothèses de leur recherche qu'il souhaitent mettre en œuvre ou poursuivre au sein de la Coopérative de recherche.

Le jury sélectionnera les résidents-chercheurs en tenant compte en premier lieu de la qualité du travail artistique et / ou théorique, de la pertinence du projet de recherche envisagé.

Son choix sera déterminé par leur capacité à interagir, dans leurs propres recherches, avec le travail des équipes de chercheurs de l'école ; à élaborer des processus, des dispositifs et des instruments de recherche en art et par l'art.

Enfin, les candidats devront témoigner de leur désir et de leur aptitude à croiser les disciplines et à travailler la dimension collective, au sein d'une école d'art et dans un contexte plus large — artistique et culturel, mais aussi économique et social.



DÉROULEMENT DU 3^{ÈME} CYCLE

Le 3^{ème} cycle de recherche de l'ESACM se déploie sur trois années et s'inscrit dans le cadre de la Coopérative de recherche. Il permet à de jeunes artistes diplômés d'écoles supérieures dans des disciplines artistiques d'approfondir un travail de recherche initié lors de leur master.

La 1^{ère} année est conçue comme une année de « propédeutique de recherche », où les premières hypothèses et la méthodologie envisagées sont mises à l'épreuve. Plusieurs rendez-vous avec des chercheurs et des enseignants permettront d'accompagner et d'évaluer les étapes de la recherche.

À l'issue de cette première année, les étudiants-chercheurs ont la possibilité de poursuivre et de développer leur recherche durant deux années supplémentaires au terme desquelles ils peuvent prétendre à l'obtention du DSRA (Diplôme Supérieur de Recherche en Art).

Les temps de présence devront s'étaler de septembre à juin, et favoriseront les échanges avec les autres étudiants-chercheurs, les équipes d'enseignants-chercheurs et les résidents-chercheurs.

L'emploi du temps des résidents sera défini en concertation en début d'année, en veillant à ce que l'ensemble des enseignants et étudiants engagés dans les activités de recherche puisse rencontrer les résidents et travailler avec eux régulièrement.

Des entretiens d'étapes à différents moments de l'année ont lieu en présence au minimum de la coordination de la recherche et des enseignants-chercheurs afin de faire état des avancées de la recherche.

Une présence minimum de six jours ouvrables par mois est demandée.

Deux temps forts d'une semaine chacun seront prévus sur l'année scolaire (un à chaque semestre) afin de favoriser les invitations, échanges et transmission basés sur des partages de contenus. Ces temps seront à fabriquer collégalement avec tous les acteurs et usagers de la Coopérative de recherche.

En début et en cours d'année, les étudiants-chercheurs sont amenés à se présenter et à présenter les enjeux de leur recherche à la communauté de l'école lors de conférences où ils font état des hypothèses, perspectives, étapes et résultats de leur recherche.

La première conférence de présentation permettra de favoriser des prises de contact multiples avec tous ceux qui font l'école, étudiants, enseignants, personnels.



CONDITIONS D'ACCUEIL

Une convention est signée en début d'année avec chaque chercheur, qui bénéficiera des conditions d'accueil suivantes :

L'accès au plateau de la Coopérative de recherche (environ 200m² d'espace de travail partagé) et aux locaux de l'école (ateliers, plateaux techniques, salles de séminaires, salle d'exposition, bibliothèque...) ; ainsi qu'aux moyens humains et techniques de l'école, dans le cadre de son projet ou des projets en commun avec les autres chercheurs.

L'usage d'un logement partagé avec les autres résidents-chercheurs, étudiants-chercheurs et chercheurs-associés situé à Clermont-Ferrand.

Une bourse de recherche de 600 € mensuels nets.

L'ESACM

L'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole constituée en EPCC délivre un diplôme en art de grade master ainsi qu'un DSRA (Diplôme Supérieur de Recherche en Art). Elle comprend 160 étudiants dans des locaux récents conçus pour elle en centre-ville, au cœur du quartier universitaire. L'ESACM a rejoint le réseau des 4 écoles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (ADERA). L'école développe également de nombreuses collaborations et partenariats avec l'écosystème culturel local à savoir les musées de la ville, le Fonds Régional d'Art Contemporain, l'Hôtel Fontfreyde, les associations Artistes en résidence, In extenso, Les Ateliers, l'espace municipal d'art contemporain La Tôlerie et les centres d'art du Creux de l'Enfer à Thiers, du Parc Saint-Léger à Pougues-les-Eaux, de l'Abbaye Saint-André de Meymac et le centre d'art et de paysage de Vassivière.

LA RECHERCHE

La recherche à l'ESACM est avant tout envisagée comme recherche artistique : sans exclure bien entendu la nécessaire dimension théorique, mais sans s'y résumer, la recherche en art s'invente et se réalise dans la production — qu'il s'agisse d'œuvres plastiques, de publications, d'expositions, ou de toutes autres formes engageant son ou ses auteurs dans une démarche de recherche.

Programmes de recherche en cours pour l'année 2018-2019 :

« Un film infini (le travail) »

« Leviathan »

« Des Exils »

Programmes de recherche passés :

« Collages en France » (en 2012-2013) ; « Robinson/Vendredi - Exploring Robinson » (2013-2017) ; « Le parti pris de l'expérience : Marfa » (2012-2014) ; « L'intercalaire » (2014-2016).

« Les espaces des paysages »

L'axe de recherche « Les espaces des paysages » touche à ce qu'engagent des pratiques et des formes artistiques au contact de paysages familiers ou étrangers, proches ou lointains. Il déploie une approche qui questionne aussi bien les particularités physiques, géographiques, géologiques des paysages, que les dimensions historiques, sociologiques, politiques et culturelles qui le structurent. Comment les pratiques et les formes artistiques se trouvent déplacées dans cette confrontation au(x) paysage(s) ? Comment, en retour, regarder et penser le(s) paysage(s) ainsi investi(s) ?

Au-delà — ou en deçà — des représentations qui peuvent en être faites, le paysage peut aussi être envisagé en tant qu'espace « commun ». Comment donc le penser comme lieu où prennent place et « s'espacent » des corps, lieu de la communauté — c'est-à-dire comme lieu du politique, forme politique ?

« Les mondes du travail » :

Mis en place en 2012-13, l'axe de recherche « Les mondes du travail » a ouvert un vaste champ de réflexion, où se croisent les enjeux propres au travail artistique, c'est-à-dire une activité potentiellement émancipatrice ; et les questions relatives au travail comme activité économique, souvent vécue comme une contrainte, mais aussi comme une composante essentielle du sentiment d'appartenance à la société. Cet axe, qui s'appuie sur un fort ancrage local (l'évolution de la ville consécutive aux mutations de l'entreprise Michelin), est construit sur une double articulation : entre l'art et le monde économique ; et du « local » au « global ».

Pour plus d'informations sur les programmes de recherche et la Coopérative de recherche :

<http://www.esacm.fr/la-recherche/la-cooperative/>



DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, en français ou en anglais, et exclusivement au format numérique (les dossiers par voie postale ne pourront pas être examinés), devra comprendre :

- une lettre précisant les motivations à intégrer le programme
- une note d'intention présentant le projet de recherche envisagé
- un dossier artistique ou des publications
- un curriculum vitae
- la copie d'une pièce d'identité

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante : **etudiantschercheurs@esacm.fr**

Date limite de réception : **Dimanche 3 juin 2018**

En fonction du nombre de candidatures, le jury se réserve la possibilité d'effectuer une présélection sur dossier.

Les entretiens avec les candidats présélectionnés auront lieu à l'ESACM, Clermont-Ferrand, **le mercredi 4 juillet 2018.**

